



**mouvement
écologique**

Le Luxembourg brûle sous le soleil – et le ministère de l'Environnement publie un bilan climatique au ton minimisant

Comme l'exige la loi, le ministère de l'Environnement a publié le 31 juillet un bilan provisoire des émissions de CO₂ au Luxembourg.

Le message central : le Luxembourg atteint ses objectifs de réduction pour l'année 2025. Tout va bien, pourrait-on penser.

Malheureusement, il n'en est rien : une lecture plus détaillée dresse en réalité un tableau très négatif. C'est uniquement grâce au secteur des transports que le Luxembourg atteint ses objectifs climatiques ! Les transports sauvent les autres secteurs, car c'est dans ce domaine que la réduction des émissions de CO₂ dépasse actuellement (!) l'objectif fixé et compense les réductions manquantes dans d'autres secteurs.

Le bilan dans les autres secteurs est extrêmement décevant (le ministère le mentionne certes, mais sans en tirer de conclusions) :

- Dans le secteur des **bâtiments résidentiels et tertiaires**, les émissions sont à nouveau en hausse ! La tendance va clairement dans la mauvaise direction : la valeur cible pour 2025 est dépassée de 25,9 % !
- La situation dans le **secteur industriel** est tout aussi problématique : bien que les émissions y soient en légère baisse, elles restent 31,4 % au-dessus de la valeur cible !
- Dans le domaine de l'**agriculture et de la sylviculture**, on constate malheureusement à nouveau une tendance à la hausse, même si la valeur cible pour 2025 est encore à peu près atteinte.

En clair : la situation est loin d'être rose. Car si le Luxembourg veut avancer dans la décarbonation — c'est-à-dire réduire sa dépendance aux combustibles fossiles afin de devenir plus indépendant des autocraties et de la hausse des prix de l'énergie, et prendre enfin le changement climatique au sérieux — nous manquons actuellement nos objectifs à moyen et long terme de manière dramatique. Il ne suffit pas que les initiatives dans un seul secteur — en l'occurrence les transports — assurent les réductions nécessaires.

Dans tous les secteurs, un renversement de tendance et une réduction sont nécessaires ! Un tournant vers des émissions de CO₂ bien moindres ! Et le Luxembourg en est loin !

Ce gouvernement devrait en réalité adresser un grand merci au précédent. Car le projet de loi initial sur la protection du climat prévoyait des mesures cohérentes définissant comment réagir si un secteur n'atteignait pas ses objectifs. Cette disposition a été incompréhensiblement supprimée dans le texte final et remplacée par le principe qu'un autre secteur prendrait alors le relais... Une décision absolument erronée !

Car même si le secteur des transports s'en sort encore bien pour l'instant, les chiffres montrent que nous sommes loin d'atteindre les objectifs inscrits dans le plan national en matière d'énergie et de climat, notamment en matière d'électromobilité. En 2026, pour respecter ces objectifs, 70 % des nouvelles immatriculations devraient être des voitures électriques. Or, jusqu'en mai de cette année, elles ne représentaient que 30 %. Et le gouvernement prévoit désormais de renforcer le soutien aux inefficaces hybrides rechargeables dans le domaine de la fiscalité des voitures de société : la situation problématique s'en trouverait encore aggravée.

Et last but not least : avec les décisions de la tripartite, le tourisme à la pompe devrait également repartir à la hausse. C'est donc de moins en moins le secteur des transports qui va redresser la barre.

Conclusion : la politique climatique actuelle du Luxembourg a échoué. Aucun changement de cap n'a été amorcé à ce jour, ni dans le secteur du bâtiment, ni dans l'industrie, ni dans les autres secteurs.

Le Luxembourg a enfin besoin d'une politique de protection du climat digne de ce nom. À moins que nous ne nous soyons résignés à contribuer à faire en sorte que les générations futures souffrent encore davantage des vagues de chaleur, de la pénurie d'eau, du dépérissement des forêts et d'autres conséquences.

Mouvement Ecologique asbl
3 août 2026